SECTION 3

RAPPORT ANNUEL 2020

UN MOUVEMENT EN CHANGEMENT

MOT DU PRÉSIDENT

2020 : UNE ANNÉE DE DÉFIS INATTENDUS ET DE SUCCÈS INESPÉRÉS

L'année exceptionnelle que nous venons de traverser a profondément marqué notre monde. Déjà confronté·e·s à de grands défis – démocratie en crise, montée des pouvoirs autoritaires, inégalités, manque d'empathie à l'égard des personnes réfugiées et migrantes, changement climatique, impact des technologies sur les droits civils et politiques –, la pandémie nous plonge dans un monde d'une grande incertitude et complexité.

L'année fut également marquée par des mouvements populaires – souvent dirigés par des jeunes, et dont la majorité des acteurs est la cible de harcèlement, d'intimidations et de violences – qui réclament justice et ont soif d'un avenir plus équitable et d'une plus grande obligation de rendre des comptes. Amnistie est à leurs côtés.

« C'EST DANS CE CONTEXTE QUE LES DROITS HUMAINS SONT FRAGILISÉS COMME IDÉAUX ET COMME NORMES, COMME LA PERSPECTIVE D'UNE HUMANITÉ COMMUNE, COMME UN SYSTÈME ET COMME LA RÉALITÉ DE MILLIONS DE PERSONNES. »

(extrait du projet de Cadre stratégique mondial 2022-2030)

Bien entendu, la pandémie a mobilisé le travail d'Amnistie internationale Canada francophone tout au long de l'année. Le conseil d'administration a ainsi dû concentrer ses énergies sur la gouvernance. **En témoigne une bonne situation financière malgré la pandémie, l'amélioration des outils et espaces de travail de l'équipe tant au bureau qu'en télétravail, l'amélioration des procédures et les mesures de contrôle des finances.**

Au niveau international, nous avons activement contribué au recrutement de la nouvelle secrétaire générale mondiale, Agnès Callamard, dont nous saluons l'arrivée. Nous nous sommes aussi distingués par un leadership affirmé, soutenu notamment par de nombreuses sections d'Amérique Latine, d'Afrique et d'Asie, sur les enjeux de racisme systémique et de décolonisation de notre mouvement.

Il y a un grand travail à faire afin de changer la culture au sein de notre mouvement, et cela inclut aussi notre section. En 2020, le conseil d'administration d'AICF a mis sur pied **un comité ad hoc pour réfléchir à un processus devant mener à l'adoption d'une politique et d'un plan d'action Inclusion, diversité, équité, accessibilité, antiracisme et anti-oppression.** En vue de réaliser ce processus, nous avons soumis aux membres d'AICF, dans le cadre de notre Assemblée générale annuelle, une Déclaration de principe.

Le Cadre stratégique mondial 2022-2030 est en cours de finalisation, et sera axé autour de deux des questions relatives aux droits humains les plus pressantes de notre époque : **la liberté d'expression et l'espace civique** d'une part, **l'égalité et la non-discrimination** d'autre part. Cela inclut les droits des personnes migrantes, la justice de genre et intersectionnelle, le droit à la santé, au logement et à la sécurité sociale, ainsi que la justice climatique. Ce cadre guide le développement en cours du prochain plan stratégique de notre section.

En terminant, permettez-moi de remercier chaleureusement la directrice générale, France-Isabelle Langlois, et chacun.e des membres de l'équipe du Secrétariat pour leur somme incommensurable de travail, leur réactivité et leur compétence. Merci aux membres du Conseil d'administration, pour leur écoute et leur indéfectible passion.

Enfin, et surtout, **merci à vous toutes et tous, membres, militantes et militants, pour votre engagement au bénéfice des droits de la personne à travers le monde.**

Julien Silvestre
président

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

60 ANS ET UNE PANDÉMIE MONDIALE PLUS TARD, UN COMBAT POUR L'HUMANITÉ

Amnistie internationale a 60 ans. Elle peut se féliciter de très nombreuses victoires. Mais dans un monde de plus en plus connecté et interdépendant, où les démocraties et la valeur des droits humains sont remises en question, **plus que jamais notre mission est à la fois vitale et périlleuse.**

En 60 ans, Amnistie aura permis la libération de milliers de prisonniers et prisonnières d'opinion, mais aussi de défenseur·e·s des droits, journalistes, avocat·e·s, et personnes persécutées pour leur appartenance à une minorité, à leur genre ou leur orientation sexuelle, pour qu'elles soient protégées de la torture ou de la peine de mort, qu'elles bénéficient de protection, que leurs causes soient entendues, que les lois changent.

Aujourd'hui, des millions de personnes vivent dans des conditions d'asservissement indicibles. Les nouveaux bourreaux sont les tenants du grand capital, dont les politiques économiques néolibérales se font complices. Cela s'accompagne d'un ravage de l'environnement, provoquant **la crise climatique et les crises alimentaires qui l'accompagnent,** poussant des millions de personnes sur les routes et les mers de l'exil. Les corps de personnes migrantes repêchés en Méditerranée n'émeuvent plus, de même que les personnes migrantes remontant du Sud au Nord des Amériques. Le discours des politiques relayé par les médias laissent sous-entendre que nous sommes à deux doigts de l'envahissement. La pandémie de covid-19 n'aura qu'exacerbé tout ça. **La fermeture des frontières en mars 2020, aura mis davantage en danger les personnes migrantes.**

Des décennies de politiques néolibérales ont mis à mal le filet social. Au Québec, au Royaume uni, en Belgique, en Espagne, en Italie, **les morts se comptent par milliers dans les maisons de retraite,** en raison du désinvestissement chronique. La covid-19 ne touche pas tout le monde de la même façon. Les populations marginalisées, déjà fragilisées, sont les plus touchées. **Au Canada et au Québec, outre les personnes âgées, les populations migrantes, noires, racisées et autochtones comptent parmi les plus vulnérables.**

En mai 2020, la mort de **Georges Floyd,** un Afro-américain asphyxié sous le genou d'un policier blanc, a ravivé les mobilisations de Black Lives Matter aux quatre coins de la planète. Le Canada et le Québec ne font pas exception, malgré l'entêtement du gouvernement du Québec à ne pas reconnaître l'existence du racisme systémique. Même la mort tragique de **Joyce Echaquan, Atikamekw,** dans un hôpital de Joliette, n'aura pas ébranlé les « certitudes » de notre gouvernement.

Une majorité de pays n'auront accès à aucun vaccin avant 2023, faute de moyens. Et même s'ils les avaient, les pays occidentaux se sont accaparé les stocks produits et à produire ; soit cinq fois la population canadienne dans le cas du Canada. Les relations internationales continuent d'être empreintes de colonialisme. Les compagnies pharmaceutiques ont une immense responsabilité dans le maintien d'un monde fondamentalement inéquitable. **La justice de genre et intersectionnelle** n'est toujours pas atteinte, et un virus peut même la faire reculer. Les femmes sont majoritaires parmi le personnel de la santé et à ce titre ont davantage été infectées. Plusieurs en sont mortes. Elles occupent principalement des emplois dans le secteur des services qui a été le plus touché par les fermetures prolongées. Elles ont pour beaucoup été reléguées à la maison, responsables de la scolarisation des enfants.

Les violences fondées sur le genre sont à la hausse, malgré un large mouvement de dénonciations mondiales qui aura permis une prise de conscience sans précédent depuis quatre ans. **Elles concernent tant les femmes que les personnes LGBTI.** Mais grâce à ses membres, sympathisant·e·s, bénévoles, donateurs et donatrices, Amnistie internationale Canada francophone est demeurée en action, pour **défendre les droits, revendiquer des changements, appuyer nos partenaires, construire des alliances, informer, éduquer, mobiliser sur de multiples enjeux de droits humains à travers le monde.**

DES PAS IMPORTANTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS, DES VICTOIRES ONT ÉTÉ EMPORTÉES

Je vous invite à prendre connaissance avec fierté de votre rapport annuel 2020 !

France-Isabelle Langlois
Directrice générale

⟶ AU QUÉBEC ET AU CANADA

Au Québec et au Canada, nous avons assuré une veille quant aux impacts sur les droits humains de la gestion de la crise sanitaire par les autorités et des limitations aux droits imposées pour des raisons de santé publique. Tout en poursuivant notre travail de plaidoyer, d'éducation et de mobilisation sur quatre autres principaux enjeux :

- **Droits des peuples autochtones**
- **Lutte contre le racisme, la discrimination et les limitations des droits des minorités culturelles**
- **Droits des personnes réfugiées et demandeuses d'asile**
- **Impact de la crise climatique sur les droits humains**

RÉACTIONS À LA CRISE DE LA COVID

© Éric Carrière

En collaboration avec nos collègues d'Amnistie internationale Canada anglophone, nous avons :

- Rédigé un document exposant les **dix principes à suivre** pour *Mettre les droits humains au cœur de la réponse du Canada à la pandémie de COVID-19*
- **Mobilisé de 300 organisations** de la société civile
- Réalisé un **plaidoyer** en faveur d'un comité aviseur sur les droits humains auprès du gouvernement fédéral et notamment du ministre de la Justice
- Publié une **lettre d'opinion** signée conjointement par les deux sections d'Amnistie au Canada, publiée dans Le Devoir et dans le Globe & Mail : *Intégrer la surveillance des droits de la personne dans la réponse des gouvernements*
- Participé à la **conférence** des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des droits humains

⟶ Coopération internationale

Nous avons mené un important **plaidoyer** (toujours en cours) auprès des **autorités canadiennes** afin qu'elles assument leurs responsabilités internationales dans la lutte contre la covid-19.

Nous avons fait des représentations auprès des autorités canadiennes pour :

- Que le Canada cesse de déroger au traité sur la propriété intellectuelle de l'Organisation mondiale du Commerce
- Que le Canada joue un rôle de leader en faveur d'un accès équitable aux vaccins, au matériel médical et aux soins pour tous les pays

DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

L'année 2019 avait vu le dépôt des rapports de deux importantes commissions d'enquête, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées au Canada et la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, au Québec, la Commission Viens. Ces deux rapports font des centaines de recommandations aux deux paliers de gouvernement qui peinent à être mises en place.

VOICI NOS ACTIONS EN 2020 :

⟶ Violences et double discrimination

· MORT DE JOYCE ECHAQUAN

Joyce Echaquan, Atikamekw de la communauté de Manawan, est décédée dans des circonstances troublantes à l'hôpital de Joliette le 28 septembre 2020.

Dans son rapport, le juge Viens indiquait déjà qu'il est **« impossible de nier la discrimination systémique dont sont victimes les membres des Premières Nations et les Inuit dans leurs relations avec les services publics ».** Il ajoute qu'*« à la lumière de nombreux témoignages citoyens, force est d'admettre que les préjugés envers les Autochtones demeurent très répandus dans l'interaction entre les soignants et les patients », et que « de [son] point de vue, […], les voix entendues sont assez nombreuses pour affirmer que les membres des Premières Nations et les Inuit ne se sentent pas en sécurité lorsque vient le temps de mettre leur santé entre les mains des services publics ».*

- **Lettre ouverte** publiée dans Le Devoir
- Pétition : **1 800 signatures**
- Publications sur nos réseaux sociaux : **+ de 577 000 comptes** touchés

· 12 JOURS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
novembre - en partenariat avec Femmes autochtones du Québec (FAQ)

- Campagne sur les médias sociaux : **550 vues des stories sur Instagram**
- Webinaire : **100 participant·e·s**

⟶ Droit à la terre et aux ressources

WET'SU'WETEN

- **Lettre ouverte** publiée dans Le Devoir et dans La presse +
- **Plaidoyer** auprès du gouvernement du Canada

TERRITOIRE DE KANEHSATÀ:KE

- **Plaidoyer** auprès des gouvernements du Québec et du Canada
- Publication d'une **déclaration sur le droit à la terre des Peuples autochtones**

MORATOIRE SUR LES ORIGNAUX

- **Plaidoyer** auprès des gouvernements du Québec et du Canada

⟶ Suivi des recommandations du rapport Viens:

Plaidoyer
auprès du gouvernement du Québec

Lettre ouverte
publiée dans La Presse +

Le Québec n'a donné suite à aucune de nos demandes de rencontre.

LUTTE CONTRE LE RACISME,

© Unsplash

LA DISCRIMINATION ET LES LIMITATIONS DES DROITS DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES MINORITAIRES

À l'automne 2020 nous avons lancé la première phase d'une importante campagne pour lutter contre le racisme envers les personnes noires, racisées et autochtones, et revendiquant la connaissance du racisme systémique par le gouvernement du Québec.

- 15 publications Facebook, pour **170 000 impressions**
- **8 782 visites** sur la page de campagne
- **1 200 mentions j'aime** sur Instagram
- **+ de 84 400 vues** de nos vidéos de campagne
- **900 participant·e·s** à nos 3 webinaires
- **2 500 courriels** envoyés à l'attention du Premier Ministre
- **9 657 actions** en faveur des peuples autochtones au Québec et au Canada
- **2 lettres ouvertes** publiées dans La Presse + et Le Devoir

⟶ 13 artistes et personnalités soutiennent notre campagne à titre d'ambassadrices et ambassadeurs

LOI 21

© Unsplash

En 2019, le gouvernement du Québec a mis de l'avant des projets de lois, dont certains ont été adoptés, limitant l'immigration et les droits des personnes migrantes, dont la Loi 21, Loi sur la laïcité, dont l'objectif est d'interdire le port de signes religieux aux personnes dites en autorité, et l'obligation de recevoir les services publics à visage découvert. Amnistie internationale Canada francophone avait exprimé son opposition à cette loi en raison des limitations importantes du droit à la liberté de religion et de conscience, sans que celles-ci n'aient été justifiées, eu égard au droit international.

En 2020, nous avons continué notre travail de sensibilisation et de revendication de la protection des droits des minorités culturelles au Québec :

- **Lettre ouverte** publiée dans Le Devoir
- **Intervention à titre de tiers** parti dans le procès intenté contre le législateur

Le verdict rendu en avril 2021 conclut que la Loi 21 contrevient effectivement aux des minorités culturelles, et que **« L'utilisation par le législateur des clauses des dérogation apparaît excessive, parce que trop large, bien que juridiquement inattaquable dans l'état actuel du droit. »**

DROITS DES PERSONNES MIGRANTES

Au Québec et au Canada, les personnes migrantes, et notamment les personnes sans statut, à statut précaire, réfugiées et demandeuses d'asile comptent parmi celles dont les droits sont le moins reconnus et protégés. La pandémie les a isolées davantage, les condamnant à des emplois précaires souvent mal rémunérés, considérés comme essentiels mais exposés au virus, sans protection adéquate.

⟶ Fermeture des frontières en raison de la covid-19

La fermeture des frontières comme mesure sanitaire pour éviter la propagation du virus s'est faite sans égard à la vulnérabilité extrême de ces personnes, tandis qu'Amnistie contestait déjà devant les tribunaux l'entente sur les tiers pays sûrs.

Nous avons mené rapidement des actions de mobilisation contre la fermeture de la frontière dès mars 2020 :

- **Une lettre ouverte** dans La Presse +
- **2 300 messages** envoyés aux ministres de la Sécurité publique et de l'Immigration, des réfugiés et de la citoyenneté et à la vice-première ministre du Canada

⟶ Entente sur les tiers pays sûrs

Après des années de campagne d'Amnistie internationale, en juillet 2020, la Cour fédérale du Canada a statué que le renvoi des demandeurs et demandeuses d'asile aux États-Unis au titre de l'Entente sur les tiers pays sûrs était contraire à la Constitution.

Cela a constitué une victoire importante qui malheureusement vient tout juste d'être renversée par le Cour d'appel.

Amnistie internationale Canada anglophone, le Conseil canadien des réfugiés et le Conseil canadien des églises qui ont mené la bataille juridique réfléchissent actuellement aux prochaines étapes de cette bataille importante. Amnistie internationale Canada francophone a depuis le début appuyé leur travail et continuera à le faire.

⟶ Essentiel·le·s

En 2020 nous avons mené plusieurs actions de mobilisation et de plaidoyer auprès des gouvernements du Québec et du Canada pour revendiquer la régularisation des statuts des personnes sans statut ou à statut précaire.

- **Lettre ouverte** publiée dans La Presse +

Nous avons intégré la Coalition pour la régularisation des statuts, avec qui nous avons :

- Publié une **lettre ouverte** dans Le Devoir
- Participé à des **actions de mobilisation**
- Fait des **représentations** auprès des autorités québécoises et canadiennes

Nous continuons de travailler sur cette campagne, lancée en début d'année, avec le soutien de la Centrale des syndicats nationaux (CSN).

⟶ Droit à la santé des enfants

© Unsplash

Chaque année, entre 300 et 1 200 enfants nés au Québec, ne bénéficient d'aucune couverture publique de soins de santé en raison du statut migratoire de leurs parents. Depuis 2017, aux côtés de Médecins du monde et d'autres organisations, nous revendiquons que le gouvernement du Québec mettre fin à cette exclusion qui va à l'encontre des engagements internationaux du Québec et du Canada.

En juillet 2020, le ministre de la Santé du Québec a annoncé son intention **d'élargir l'accès aux soins de santé aux enfants de parents migrants.** Une bonne nouvelle qui tarde toujours à se concrétiser. Sans compter que les enfants nés hors Québec semblent eux toujours exclus des intentions du gouvernement.

IMPACT DE LA CRISE CLIMATIQUE SUR LES DROITS HUMAINS

© Unsplash

Nous avons poursuivi notre travail de dénonciation des violations des droits humains en raison de la crise climatique et sensibilisé nos sympathisant·e·s, nos membres et le public à cette réalité, tout en interpellant le Québec et le Canada quant à leur imputabilité.

⟶ Québec

- Nous avons appuyé le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) dans sa contestation des projets de Loi 61 et 66 du gouvernement du Québec, sur la relance économique, proposant un « assouplissement » des exigences environnementales, lesquelles étant considérées comme des « obstacles » à la relance.

⟶ Canada

- **Représentation** en suivi du discours du trône
- **Rencontre avec l'équipe du ministre** de l'Environnement et du Changement climatique
- **Intervention sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre** dans le cadre de l'Accord de Paris
- **Réaction au projet de loi C-12** sur les cibles du gouvernement fédéral pour atteindre la carboneutralité

⟶ AILLEURS DANS LE MONDE

ARABIE SAOUDITE

⟶ Vente d'armes

En 2020, nous avons continué de revendiquer que le Canada mette un terme à tous les transferts d'armes vers l'Arabie saoudite. Des armes potentiellement destinées à être utilisées dans le cadre du conflit au Yémen.

- **5 195 signatures** en 2020

Nous avons travaillé en coalition avec Amnistie internationale Canada anglophone et d'autres organisations canadiennes, dont notre partenaire Oxfam-Québec :

- Nous avons animé **deux événements virtuels** pour les Journées d'action pancanadien *#StopArmingSaudi*

Nous avons mené des actions de **plaidoyer** auprès des autorités canadiennes et publié des communiqués conjoints, et deux lettres ouvertes dont une cosignée par les membres de la coalition canadienne contre la vente d'armes en Arabie saoudite.

⟶ Raif Badawi et les défenseur·e·s des droits humains

En 2020, nous avons continué à revendiquer la libération de Raif Badawi de même que les autres défenseur·e·s des droits humains emprisonné·e·s en Arabie saoudite.

Enfin, la défenseure des droits des femmes, **Loujain al Hathloul, a été libérée** le 10 février 2021. Mais des dizaines de dissidents, femmes et hommes, sont toujours détenus.

- Publication d'**une lettre ouverte** dans La Presse +
- Près de **25 000 messages** envoyés et pétitions signées en 2020

AMÉRIQUE LATINE

Nous avons revendiqué le droit à l'avortement en Argentine et ainsi participé à une importante victoire !

- **3 550 signatures** au total

Nous avons défendu le droit de manifester au Chili :

- **2 713 signatures**

Nous avons milité en faveur des défenseur·e·s des droits humains autochtones en Colombie, au Nicaragua et au Mexique :

- Colombie : **3 059 signatures**
- Nicaragua : **2 906 signatures**
- Mexique : **1 131 signatures**

Nous avons continué de réclamer que justice et réparation soit rendue pour la défenseure des droits Marielle Franco, assassinée le 14 mars 2018 :

- **4 778 signatures**

AFRIQUE FRANCOPHONE

Nous avons mené plusieurs actions urgentes liées à la COVID dans la région, et nous avons organisé des webinaires sur la Guinée et le Cameroun en collaboration avec le bureau régional d'Afrique de l'ouest d'Amnistie internationale.

- Conditions de détention en Afrique pendant la Covid-19 : **2 773 courriels**

Dans le cadre de deux conférences de presse tenues par la communauté guinéenne de Montréal, nous avons présenté les résultats du rapport d'Amnistie internationale,

> *Guinée. Les voyants sont au rouge à l'approche de l'élection présidentielle de 2020.*

Ce document expose la situation des droits humains qui s'est dégradée entre janvier 2015 et octobre 2019, et dénonce l'homicide de 70 manifestants et passants et d'au moins trois membres des forces de sécurité. Il met en garde contre la montée des tensions politiques, dans un contexte où les craintes sont vives que le président Alpha Condé ne modifie la Constitution pour briguer un troisième mandat.

- Pétition contre l'impunité en Guinée : **2 440 signatures**

Nous nous sommes mobilisé·e·s pour la libération des détenu·e·s d'opinion en Algérie :

- **2 568 signatures**

Nous avons également revendiqué :

- Que justice soit rendue pour Prudence Amoussou : **1 157 courriels**
- La libération de la journaliste nigérienne Samira Sabou : **844 courriels (libérée !)**
- La libération de huit défenseurs des droits humains nigériens, Mamane Kaka Touda, Moudi Moussa, Karim Tanko, Mounkaila Halidou, Maikoul Zodi, Moussa Tchangari, Sani Chekaraou, Habibou Soumaila : **837 actions**

⟶ Plus de 10 000 actions pour l'Afrique francophone

NOS VICTOIRES EN 2020

L'ANNÉE 2020 A ÉTÉ DIFFICILE, MAIS ELLE A TOUT DE MÊME APPORTÉ DES VICTOIRES DONT, ENSEMBLE, NOUS POUVONS ÊTRE FIÈRES ET FIERS.

→ **En voici quelques-unes, auxquelles les militantes et militants d'AICF ont spécifiquement contribué :**

PEINE DE MORT

→ ARABIE SAOUDITE

© Unsplash

L'Arabie saoudite a annoncé un plan de **réforme pour cesser le recours à la peine de mort** pour les personnes qui avaient moins de 18 ans au moment des faits. Cette sentence sera remplacée par une peine maximale de 10 ans d'emprisonnement. Néanmoins, les mineurs condamnés pour violation de la Loi de lutte contre le terrorisme, dont l'usage est souvent abusif, risquent toujours l'exécution. Nous continuons d'appeler l'Arabie saoudite à abolir entièrement la peine de mort.

→ SUD-SOUDANAIS

Magai Matiop Ngong

La condamnation à mort de l'adolescent sud-soudanais **Magai Matiop Ngong** a été annulée en juillet, à la suite de notre campagne *Écrire, ça libère* où 765 000 messages de soutien avaient été envoyés. Le cas de Magai a ouvert un débat sur le recours à la peine de mort contre des mineurs au Soudan du Sud, ce qui constitue une avancée rare et encourageante.

→ **Les membres et sympathisant·e·s d'AICF avaient écrit 8 478 messages à Magai.**

LIBÉRATIONS

→ CHINE

Wang Quangzhang et sa famille

En avril 2021 **Wang Quangzhang,** un avocat chinois spécialisé dans la défense des droits humains, a retrouvé sa famille après avoir passé quatre ans et demi en prison. Il avait été pris pour cible en raison de son travail de dénonciation de la corruption et des atteintes aux droits humains. Amnistie internationale faisait campagne pour sa libération depuis son arrestation.

→ NIGER

© Unsplash

La journaliste et présidente de l'association des blogueurs du Niger **Samira Sabou** a été libérée grâce aux appels d'Amnistie internationale. Elle a déclaré :

« Je n'oublie pas Amnistie internationale qui a mis en lumière l'incohérence de mon arrestation. J'ai été touchée par la solidarité et le soutien qui m'ont été témoignés des quatre coins du monde. »

→ IRAN, ÉGYPTE ET SOUDAN DU SUD

Narges Mohammadi

Grâce au travail de campagne sans relâche des sympathisant·e·s d'Amnistie internationale, plusieurs personnes injustement emprisonnées ont été libérées, notamment **Narges Mohammadi** en Iran et **Alaa Shaaban Hamida** en Égypte. Au Soudan du Sud, le militant **Kanybil Noon** a été libéré après avoir passé 117 jours en détention sans inculpation. Il était en mauvaise santé et avait été privé de soins médicaux. Lorsqu'il a été libéré, il a déclaré : « Je suis si reconnaissant pour votre travail. Faites part de ma gratitude à tous les membres du personnel. Je suis tellement reconnaissant pour votre aide. »

→ MEXIQUE

Frontières mexicaines

Les appels d'Amnistie internationale aux autorités mexicaines à mettre fin aux détentions dangereuses et discriminatoires de personnes migrantes ont contribué à la **libération** de la plupart d'entre elles qui étaient détenues dans les 65 centres de rétention du pays.

→ BRÉSIL

Déforestation au Brésil

Après la publication du rapport d'Amnistie internationale sur la déforestation illégale et les accaparements de terres dont est responsable JBS, la plus grosse entreprise mondiale de distribution de viande, la procureure fédérale de l'État brésilien de Rondônia a annoncé une enquête. L'ancien auditeur indépendant de JBS a confirmé avoir dénoncé l'entreprise ayant affirmé à tort que ses activités suivaient une politique de zéro déforestation. Par la suite, le plus grand fonds d'investissement européen a retiré JBS de son portefeuille. En octobre, **JBS s'est engagée à surveiller toute sa chaîne d'approvisionnement d'ici 2025.**

→ CANADA

© Unsplash

En février 2020, la Cour suprême du Canada a rendu une décision historique concernant une affaire dans le cadre de laquelle Amnistie internationale et la Commission internationale de juristes étaient intervenues conjointement, statuant que cette **affaire de droits humains contre une entreprise minière dont le siège se trouve à Vancouver pouvait être jugée au Canada** et non pas en Érythrée, où les atteintes présumées auraient été commises, ce qui ouvre la voie à des poursuites civiles.

CES VICTOIRES ET TOUTES LES AUTRES SONT LES VÔTRES.
VOS ACTIONS FONT UNE VRAIE DIFFÉRENCE.

DÉCOUVREZ NOS AUTRES VICTOIRES EN 2020
→ **https://amnistie.ca/victoires-2020**

MOBILISATION

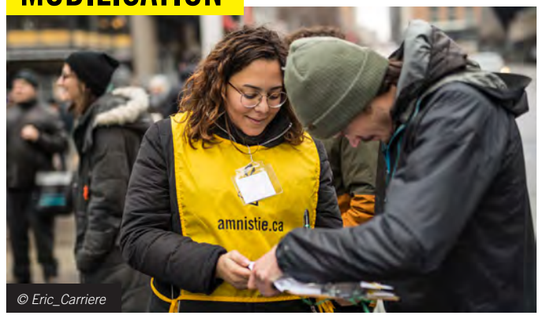

© Eric_Carriere

Chaque année, ensemble nous prenons la défense de milliers de personnes dans le monde dont les droits humains sont bafoués, participant ainsi à un mouvement mondial de **plus de 10 000 000 de personnes !**

VOUS ÊTES NOTRE FORCE ! EN 2020, VOUS ÊTES DEMEURÉ·E·S MOBILISÉ·E·S ! MERCI DE TOUT CŒUR !

En 2020, vous êtes intervenu·e·s pour un accès équitable aux vaccins, aux équipements sanitaires et vous avez lutté pour assurer la sécurité et protéger la santé et la vie des travailleurs et travailleuses essentiel·le·s.

VOUS AVEZ RÉCLAMÉ HAUT ET FORT :

- La reconnaissance des droits des peuples autochtones
- La reconnaissance du racisme et du racisme systémique
- La libération de Raif Badawi et des autres défenseur·e·s des droits humains en Arabie saoudite
- Le respect des droits humains partout dans le monde

EN 2020, NOUS ÉTIONS :

- **11 219** membres
- **68 104** sympathisant·e·s
- **12 867** donateurs et donatrices
- **14** groupes locaux
- **6** groupes universitaires
- **250** groupes dans les écoles secondaires et les cégeps

VOS ACTIONS COMPTENT

En 2020, vous avez signé 37 pétitions, pour un total de **54 008 SIGNATURES !**

Vous avez également envoyé plus de 51 176 messages, pour un grand total de **105 184 ACTIONS VIRTUELLES !**

RÉSULTATS ÉCRIRE ÇA LIBÈRE

Malgré les défis logistiques liés à la pandémie, vous avez envoyé **plus de 35 000 messages** de solidarité aux 10 personnes et groupes dont les droits humains sont menacés.

- **34 500** vues de la page de campagne
- **+ de 30** publications sur les médias sociaux
- **60 000** personnes sur Facebook
- **6** webinaires
- **35 000** messages

⟶ Au Chili,

l'officier ayant rendu **Gustavo Gatica** aveugle a été arrêté et inculpé

⟶ En Algérie,

Khaled Drareni a été libéré

⟶ En Afrique du Sud,

la police s'est engagée à enquêter sur les meurtres de **Popi Qwabe** et **Bongeka Phungula**

⟶ LE COMITÉ NATIONAL DES JEUNES (CNDJ)

Composé d'une dizaine de membres, le CNDJ soutient les jeunes qui souhaitent militer efficacement dans leur milieu. Les membres du comité conseillent l'équipe d'AICF dans les campagnes et les activités offertes aux jeunes et aident à l'organisation du Congrès annuel et de la formation des jeunes.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES JEUNES D'AMNISTIE :
⟶ amnistie.ca/je-suis-une-jeune

MOBILISATION DES JEUNES ET ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS (EDH)

Congrès des jeunes 2019
© Caroline Hayeur

La pandémie a largement affecté le secteur de l'éducation, ce qui nous a notamment amené à annuler le Congrès des jeunes, pour une première fois en plus de 30 ans.

Malgré tout, nous avons réussi à mener des **actions d'éducation aux droits humains auprès des jeunes**, y compris dans les écoles secondaires, et surtout à **rester connecter sur le secteur de l'éducation en demeurant à l'écoute de leurs enjeux et défis.**

⟶ L'EDH en mode virtuel

À l'automne, avec la reprise des classes en formule hybride, nous avons :

- Conçu une **trousse pédagogique** « Droits humains 101 » déjà téléchargée 187 fois
- **Formé plus de 2 000 jeunes** au Québec et dans le Canada francophone sur l'importance des droits humains à travers notre cours en ligne
- Réalisé des interventions virtuelles dans les écoles secondaires et cégep, rejoignant ainsi **518 jeunes**
- **Mobilisé plus de 46 écoles et 5 746 jeunes** dans le cadre de la campagne virtuelle ***Écrire ça libère !***

⟶ Repenser l'EDH et la mobilisation des jeunes au temps de la pandémie

Nous avons fait de la pandémie une opportunité pour réfléchir et repenser l'engagement des jeunes et l'éducation aux droits humains pour les élèves du secondaire. Nous avons :

- **Tenu une rencontre de réflexion** avec les acteurs et actrices du milieu scolaire sur le Congrès des jeunes, afin de prévoir l'édition 2021 en formule 2.0
- **Réalisé un audit** sur la mobilisation des jeunes et l'EDH
- **Réalisé une rencontre de réflexion stratégique** entre les membres du Conseil national des jeunes (CNDJ), le conseil d'administration et l'équipe d'AICF
- **Réfléchi aux impacts de la pandémie sur les jeunes et le milieu scolaire** dans le cadre de l'Alliance pour l'engagement jeunesse, et fait des représentations auprès du ministère de l'Éducation du Québec

⟶ TOUTES CES RÉFLEXIONS NOUS PERMETTRONT DE MOBILISER PLUS ET MIEUX LES JEUNES DÈS CETTE ANNÉE !

COMMUNICATION

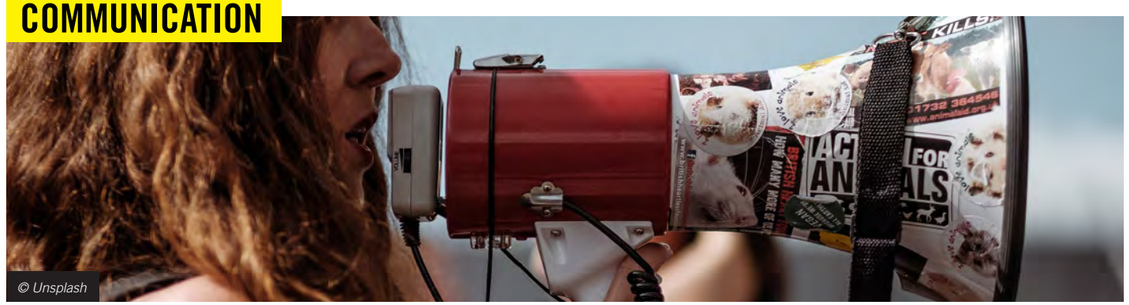
© Unsplash

DANS LES MÉDIAS

- **Plus de 230 mentions,** clips et articles dans les médias
- **50 entrevues**
- **11 lettres ouvertes** dans La Presse, Le Devoir et Globe and Mail

LANCEMENT DU NOUVEAU SITE WEB EN OCTOBRE 2020

Pour la période de référence en **2019, le nombre d'utilisateurs a doublé avec le lancement du nouveau site.** Le nombre de visites (26%) et de pages vues (34%) est en **augmentation constante** depuis le lancement.

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- **+ 86%** de nos abonnés sur Instagram
- **+ 4 000** abonnés Facebook en 2020
- **+ de 3 000** retweets en 2020

ENSEMBLE, DÉMASQUONS LES INJUSTICES

→ 106 masques vendus

- **1 570 impressions** sur Instagram
- **190 000** personnes rejointes sur **Facebook**
- Un **article dans La Presse**

COLLECTE DE FONDS

LE FINANCEMENT AU TEMPS DE LA PANDÉMIE

La pandémie a porté un dur coup au plan d'actions que nous avions prévu pour rassembler notre financement.

Mais l'équipe s'est rapidement mobilisée et a revu ses stratégies :

- **Réduction des dépenses** en recrutement face-à-face
- **Investissement** dans le télémarketing
- Intensification des initiatives web : **185 000 $**

Dépassement des attentes, pour un total de :
2 300 000 $

DÉFI POUR LA LIBERTÉ

En 2020, votre engagement a été plus crucial que jamais. En temps de pandémie, vous avez été nombreuses et nombreux à courir ou marcher dans votre quartier pour notre défi sportif annuel « Courir pour la Liberté ».

Vous avez amassé plus de 10 000 $ pour les droits humains
BRAVO ET MERCI !

MERCI !

Amnistie internationale remercie ses **12 867 donatrices et donateurs,** ainsi que **les syndicats, les entreprises, les fondations philanthropiques et les communautés religieuses** qui nous donnent la force de poursuivre notre mission cruciale de protection des droits humains partout à travers le monde depuis 60 ans.

INFORMATIONS FINANCIÈRES 2020

→ REVENUS

TOTAL
2 298 215 $

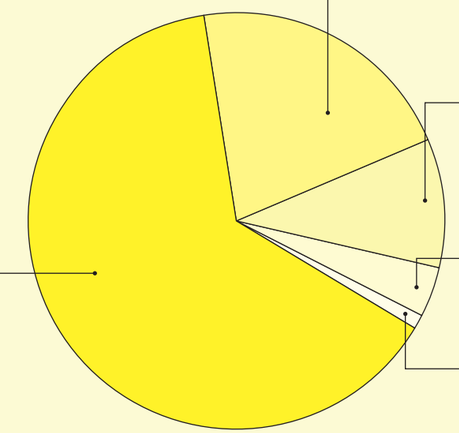

→ DÉPENSES

TOTAL
2 080 787 $

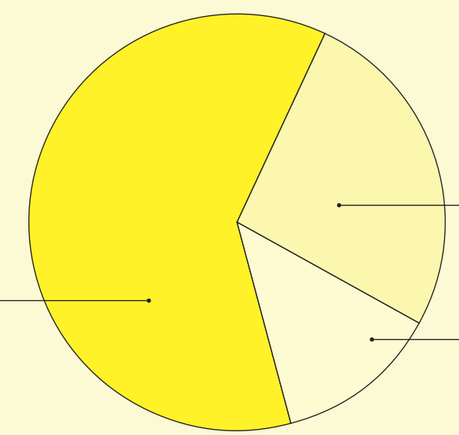

• Recrutement de donatrices et donateurs mensuel.le.s: Dépense totale rapportée dans l'année mais revenus sur plusieurs années.